

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE RÉSOLUTION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 03.12.2021	Heure 10h25	Numéro 21.222	Département(s) DFDS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Commission des affaires extérieures

Titre : Programme de recherche Horizon Europe

Contenu :

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel demande au Conseil fédéral de prendre toutes les mesures utiles afin que les institutions suisses retrouvent rapidement une pleine association au programme de recherche Horizon Europe.

Dans l'intervalle, il est demandé que le financement direct des chercheurs suisses en projets collaboratifs soit garanti par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) jusqu'à l'inclusion officielle de la Suisse dans la liste de pays bénéficiant de l'accord de transition. Un tel financement doit s'appliquer également aux projets de collaboration au sein des actions Marie Curie, dont les bourses individuelles sont accessibles aux hautes écoles suisses (HES).

Nous demandons également au Conseil fédéral de promouvoir la pleine adhésion au programme Erasmus+.

Motivation (obligatoire) :

Suite à l'interruption des négociations sur l'Accord-cadre avec l'Union européenne, la Suisse ne fait plus partie des pays associés au programme de recherche Horizon Europe pour les années 2021 à 2027.

Les conséquences de la non-association de la Suisse sont inquiétantes pour la recherche et l'innovation dans notre pays. Pour les appels en cours, la Suisse est automatiquement placée dans la catégorie des pays tiers. Rappelons qu'un État tiers ne peut assurer aucune coordination de projet et ne peut pas recevoir de financement européen, sauf s'il figure dans les pays en voie de développement. La participation à des projets est possible, mais à titre de partenaire subalterne. En conséquence, les institutions suisses risquent de se faire expulser de consortiums et, en plus, même là où elles peuvent participer, ne vont pas bénéficier du même statut, ce qui constitue un recul très important par rapport à la situation actuelle.

Cette situation est problématique pour les hautes écoles suisses (HES), dont la Haute École spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), car la participation aux projets européens est très importante pour la création de réseaux de collaboration et la stimulation scientifique. Ce sont dans ces domaines que les hautes écoles suisses excellent et qu'elles ont forgé leur réputation.

La participation active au programme de recherche européen est l'une des clés du succès de nos institutions académiques en termes de capacité d'innovation comme en termes de rayonnement et d'attractivité internationale. À noter également que les programmes européens visent de plus en plus une application des résultats de la recherche dans la société, offrant en cela un cadre idéal pour la participation des HES. En effet, parmi les nouveautés du programme Horizon Europe figure un pilier de soutien aux industries et petites ou moyennes entreprises (PME) dans le domaine de la recherche et développement (R&D) et de l'innovation, pilier auquel la HES-SO n'aurait pas facilement accès avec un statut de pays tiers.

En ce qui concerne la HES-SO, la participation au programme Horizon 2020 lui a permis de lever au total environ 18 millions d'euros de fonds, dont 10 millions d'euros financés directement par l'Union européenne. Cela représente 6 à 7% des fonds de tiers totaux de l'institution. Les projets Horizon 2020 acceptés depuis 2017 pour la HES-SO incluent au total 167 partenaires privés ou publics issus de la pratique, et 10% des projets ont donné naissance à de nouvelles entreprises.

La Suisse n'obtiendrait également aucun accès aux bourses individuelles de type European Research Council (ERC) et Marie Curie, ce qui serait très dommageable pour l'attractivité de nos hautes écoles et une relève hautement qualifiée suisse et étrangère (à noter que les bourses Marie Curie sont aussi accessibles pour les HES).

Le Grand Conseil salue les décisions prises par le Conseil fédéral à l'automne, visant à soutenir les chercheurs et entrepreneurs de l'innovation suisses. En particulier, la décision du 17 septembre 2021 de mettre en œuvre les mesures transitoires pour garantir le soutien financier aux projets individuels déposés en début d'année et en prévision des appels 2022, ainsi que la décision du 20 octobre de transférer le crédit à hauteur d'environ 400

millions de francs pour l'année 2021 pour le financement des participations suisses à Horizon Europe.

Ceci étant, le Grand Conseil constate que ces mesures sont partielles et/ou limitées dans le temps et, de plus, ne compensent pas des aspects fondamentaux qui sont le propre d'Horizon Europe, par exemple la perte de compétitivité pour la place académique et celle des financements à haut risque pour les PME. Les mesures prises par le Conseil fédéral ne sont donc pas suffisantes actuellement.

Enfin, le Grand Conseil souhaite mentionner un autre programme important de l'Union européenne relatif aux hautes écoles, le bien connu Erasmus+, auquel la participation est essentielle pour le développement de projets d'innovation en matière d'enseignement. Au final, ces échanges participent à l'excellence des diplômées et diplômés de la HES-SO et il est également regrettable que ce programme soit exclu du débat actuel du fait de notre retrait de l'espace académique européen. Il est à espérer qu'une solution globale associant Horizon Europe et Erasmus+ puisse être trouvée avec Bruxelles.

Au vu de ce qui précède, le Grand Conseil est vivement préoccupé par l'exclusion des hautes écoles suisses, parmi lesquelles la HES-SO, du programme de recherche Horizon Europe.

Demande d'urgence : OUI

Auteur ou premier signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Annie Clerc-Birambeau, présidente de la commission

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :